

Coprésidente : *Mme Margaret Melanson*
v.-p., Services de qualité et de soins centrés sur le patient
Coprésident : *Dr Wayne MacDonald*

Lieu de la réunion :
Zoom

Date : Lundi 25 octobre 2021

Heure de la réunion : 13 h 30 – 14 h 30

PARTICIPATION OBLIGATOIRE

Présent(e) (✓) Absence justifiée (R) Absent(e) (A)

| CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES EN ÉVALUATION DE L'EXPÉRIENCE DES PATIENTS | | | | | | | |
|--|--|---|---|---|---|---|--|
| ✓ | Shirley Renouf | ✓ | Shirley Young | ✓ | Siobhan Laskey | ✓ | Debra Craig |
| ✓ | Wayne MacDonald | ✓ | Terry Clark | ✓ | Roger Stoddard | ✓ | Jean Castonguay |
| PERSONNEL D'HORIZON | | | | | | | |
| ✓ | Margaret Melanson, vice-présidente, Services de qualité et de soins centrés sur le patient | ✓ | Sonya Green-Haché, directrice régionale responsable des bénévoles, des auxiliaires et des anciens et de l'engagement des patients | R | Lauza Saulnier, directrice régionale, Services de la qualité et de la sécurité des patients | ✓ | Monica Landry, adjointe administrative de Margaret Melanson |
| R | Gail Lebel, dirigeante principale des ressources humaines | R | Jeff Carter, directeur général des immobilisations et des services d'infrastructure | ✓ | Jacquelin Gordon, directrice de la pratique professionnelle des soins infirmiers | ✓ | Dr Timothy Christie, directeur responsable des Services de déontologie |
| MEMBRE D'OFFICE | | | | | | | |
| R | Dr John Dornan, président-directeur général par intérim | | | | | | |
| INVITÉS | | | | | | | |
| | | | | | | | |

1.0 Ouverture de la séance

1,1 Mot de bienvenue W. MacDonald/
13 h 30 – Le coprésident, W. MacDonald, constate le quorum et souligne que tous les membres CEEP M. Melanson
13 h 40 du Comité sont présents.

- L'ordre du jour de la réunion est adopté à l'unanimité.
- Le procès-verbal de la réunion du 23 septembre 2021 est adopté tel que présenté.

AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Mesure : Sonya fera le suivi auprès de Lynn Meahan concernant le sondage par courriel sur l'évaluation du comité et fournira une mise à jour aux CEEP.

2,0 Points permanents

2,1 Le point sur la réponse à la COVID-19 M. Melanson
13 h 40 -
13 h 55

- M. Melanson fait le point sur la quatrième vague de la pandémie de COVID au Nouveau-Brunswick.
- Cette quatrième vague a entraîné une augmentation des admissions dans toute la province, tant pour Horizon que pour Vitalité, notamment dans les zones 1 (région de Moncton), 2 (région de Saint John), le nord de la zone 3 (région de Fredericton) et 4 (région d'Edmundston). En raison de l'augmentation des admissions et du manque de personnel, certains services ont été annulés, ce qui a permis de déployer du

- personnel infirmier pour aider les unités COVID.
- Horizon et Vitalité collaborent avec Ambulance NB et un intensiviste pour organiser et coordonner les transferts de patients COVID à travers le Nouveau-Brunswick afin de contribuer à la prise en charge de ces patients dont le degré d'acuité est très variable.
 - Des réunions périodiques sont prévues avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick (GNB) pour aider au placement des patients d'un autre niveau de soins (ANS) afin de libérer des lits d'hospitalisation pour les admissions des patients COVID.
 - Horizon est retourné à la phase rouge pour réduire les déplacements à l'intérieur des établissements et ainsi aider à prévenir les éclosions dans les unités.
 - Des mesures coupe-circuit sont en vigueur dans certaines régions à haut risque de la province depuis le vendredi 8 octobre 2021 afin de restreindre les déplacements à l'intérieur des zones pour freiner l'augmentation des cas positifs.
 - Au cours de la semaine écoulée, on constate que le nombre d'admissions a commencé à diminuer grâce aux nouvelles mesures en place.
 - En réponse à une question relative à l'impact de la pénurie de personnel infirmier et aux pressions exercées sur ce personnel pour fournir des soins de qualité, M. Melanson souligne que bien que la situation actuelle soit difficile, le dévouement du personnel et la supervision constante des besoins en personnel ont fait en sorte que la qualité des soins infirmiers et des soins aux patients n'a pas été affectée.
 - W. MacDonald se réfère au mandat du Comité, notamment au point 1 des responsabilités, selon lequel le CCPF fournit une perspective, une orientation et des conseils relatifs à l'expérience des patients et des familles sur des situations, des questions et des circonstances qui se présentent et qui ont un impact sur l'expérience du patient et de sa famille et sur les soins. Il s'inquiète de l'impact de la situation actuelle de la COVID sur le système de soins de santé déjà sous pression.
 - Au cours de la discussion, il est noté que le GNB a fait beaucoup de très bon travail au cours des premières phases de la réponse à la pandémie, mais selon l'avis du Comité, moins au cours des dernières phases.
 - À la suite d'une motion présentée par J. Castonguay et appuyée par R. Stoddard, le CCPF recommande que le PDG par intérim du Réseau de santé Horizon demande au gouvernement de lancer une enquête publique indépendante sur la réponse provinciale à la pandémie. La motion fait l'objet d'une discussion et est soumise à un vote. La motion est adoptée par un vote de 6 contre 1.
Mesure : M. Melanson soumettra cette motion au Dr Dornan, président-directeur général par intérim d'Horizon, pour qu'il y donne suite.

2,2
13 h 55 –
14 h 20

Le point sur le programme Personne de soutien désignée (PSD)

S. Green-Haché

- **À compter du 19 novembre 2021**, les personnes de soutien désignées (PSD) devront être entièrement vaccinées contre la COVID-19. Ce report de la date de mise en œuvre donne aux PSD non vaccinés la possibilité de recevoir leur pleine vaccination.
- Cette mesure est conforme à la politique du gouvernement du Nouveau-Brunswick qui exige que les travailleurs de la santé soient entièrement vaccinés afin de protéger la sécurité de nos patients vulnérables et des travailleurs de la santé, et en raison du nombre croissant de cas de COVID-19 et d'hospitalisations, y compris l'augmentation des admissions dans les unités de soins intensifs.
- Depuis le lundi 18 octobre, il est demandé aux PSD de fournir une preuve de vaccination contre la COVID-19 aux responsables du dépistage à leur entrée dans tous les hôpitaux et établissements de santé d'Horizon.
- Entre le 18 octobre et le 19 novembre, il est demandé aux patients admissibles au programme PSD de désigner une PSD entièrement vaccinée. Si une PSD non vaccinée est la seule option, cette dernière doit participer à un protocole de dépistage de la COVID-19.

- Les exemptions de vaccination des PSD et la gestion de ces exemptions après le 19 novembre font actuellement l'objet de discussions avec le Réseau de santé Vitalité. D'avril 2021 à aujourd'hui, 1507 PSD ont suivi la formation en ligne, dont 885 au cours du mois d'octobre.
- Des inquiétudes sont soulevées quant à la capacité des PSD à accompagner les patients dans les services d'urgence. S. Green-Haché indique que les patients qui ont besoin d'un soutien émotionnel et physique ou d'une aide à la prise de décision et à la communication peuvent bénéficier de la présence d'une PSD. Les restrictions d'espace dans les salles d'attente peuvent parfois empêcher les PSD de rester avec leur proche dans la salle d'attente.
- Au cours de la discussion, il est recommandé de fournir plus de renseignements aux patients et à leurs personnes de soutien sur les personnes à contacter s'ils ont des questions sur la façon de devenir une PSD. Il est souligné que les responsables du dépistage, qui sont le premier point de contact pour les membres de la famille entrant à l'hôpital, n'ont pas le pouvoir d'accorder la désignation PSD. C'est l'infirmière gestionnaire ou sa remplaçante de chaque unité de soins qui accorde cette désignation.
- Il est recommandé d'étendre le programme PSD à tout patient qui souhaite être accompagné par une personne de confiance, en particulier dans le service des urgences.

Mesure : S. Green-Haché étudiera les possibilités d'améliorer et de multiplier les endroits où une personne de soutien désignée est autorisée à se rendre.

| | | |
|------------|---------------------------|------|
| 3,0 | Levée de la séance | |
| 3,1 | Prochaine réunion | Tous |
| 14 h 20 - | | |
| 14 h 30 | | |